

Compte rendu du conseil d'administration de Nantes Université du 29 septembre 2023

Compte rendu par les élu-es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !

1. Informations générales

Pour l'instant, le nombre d'étudiant-es est stable par rapport à l'an dernier.

La rentrée a lieu dans un contexte économique difficile. La présidence présente les différents dispositifs qui existent pour aider les étudiant-es.

***Ensemble** salue la tribune signée par les présidentes et présidents d'université, signée par C. Bernault, pour appeler à la mise en place d'une allocation d'études pour toutes et tous les étudiant-es. Nous partageons la préoccupation et le mot d'ordre. La présidente précise que l'objectif de cette tribune est d'ouvrir le débat et la réflexion sur le sujet, notamment avec la problématique du non-recours aux aides.*

Finances de Nantes Université : cet été, un million d'euros supplémentaires sur la dotation pour charges de services publics a été attribué à NU. La présidente salue cette « très bonne nouvelle ». Elle relève néanmoins que les mesures salariales Guérini annoncées cet été ne sont pas compensées pour cette année pour l'université. Cela revient à 3 millions d'euros cette année, 6 millions d'euros l'an prochain. La ministre a annoncé une compensation d'au moins la moitié du coût l'an prochain.

Les arbitrages du COMP ont été reçus cet été, ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA. Sur les 8 millions demandés, 6,2 ont été accordés, ce qui est plus que ce qui était accordé précédemment au titre du dialogue stratégique de dialogue et de gestion.

Mise en place de la 3e année du bachelor en IUT. La semaine dernière, l'université a été informée de la réception de 455 000 euros pour les trois IUT.

***Ensemble** indique que nous avons été interpellé-es par des enseignant-es et des étudiant-es de 3e année de BUT de Joffre sur la non-mise en place de cours, pourtant prévus dans la maquette, depuis la rentrée.*

Réponse : les moyens supplémentaires reçus devraient être des moyens pérennes, le 1erVP travaille avec la direction de l'IUT pour voir s'il est possible de créer des postes à la rentrée.

***Ensemble** demande ce que signifie concrètement la participation de NU à l'expérimentation du rapport Gillet.*

Le **VP recherche** rappelle que ce n'est qu'un rapport, en reprenant les propos d'A. Petit. L'objectif est de simplifier l'organisation de la recherche. NU fait partie des établissements pilotes, à la demande des organismes de recherches (CNRS INSERM INRIA INRAE). La consigne est donnée de se concentrer sur des actions rapides et non des actions d'ampleur. Les établissements pilotes partagent leurs informations.

L'UNSA demande si la présidence de NU est au courant de la mise en place d'une mission ITA-ITRF.

Réponse : NU ne semble pas concernée par cette mission.

2. Contrat pluriannuel de Nantes Université avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour 2022-2027

***Ensemble précise :** la question est celle des indicateurs : le diable est souvent dans les détails. Renforcer les ressources propres c'est acter la baisse des financements de l'état. Si nous n'arrivons pas à atteindre les objectifs ? Les fonds pour le fonctionnement récurrent doivent passer par la loi.*

Présentation du contrat et du calendrier.

Janvier 2022 : lancement de la contractualisation.

Décembre 2022 : approbation de la lettre d'orientation stratégique.

Juillet 2023 : projet de contrat validé par MESR.

Ce processus a été interrompu par l'arrivée du COMP en mars 2023.

Le contrat comprend 4 actes, 15 objectifs, 68 actions :

- L'excellence au service de tous
- Ouvrir université et accès aux connaissances
- Université et société durable
- Consolider le pilotage et accompagner la structuration de l'EPE

Au sein des établissements de NU, Centrale est le seul établissement qui contracte aussi avec le MESR (volet spécifique). Le contrat de Centrale sera voté par le CA de Centrale et mis en annexe. Les élu-es **NUD** relèvent une abstention dans le vote du Directoire et s'en inquiètent, 2 élu-es annoncent leur abstention.

Plusieurs remarques sont portées sur les écarts entre les indicateurs et les objectifs annoncés.

Réponse : certains indicateurs sont « amenés » par le MESR. Il faut que ce soit mesurable et pas trop compliqué à mettre en place

***Ensemble :** pour les taux d'encadrement, une comparaison avec d'autres établissements similaires serait utile. Nous posons la question de l'articulation avec la contractualisation interne à NU avec les pôles et de l'articulation avec le COMP, qui n'ont pas la même temporalité. Nous faisons part d'une inquiétude de chercheurs et chercheuses sur l'item « soutenir la recherche dans sa diversité : évolution de l'évaluation ». Or les chercheur-es des organismes de recherche ne sont pas évalués par l'université et ne veulent pas l'être. Nous indiquons que la démocratie participative doit s'étendre aux décisions, pas seulement à la consultation. Nous nous interrogeons sur la poursuite du plan égalité femmes/hommes.*

Réponses : sur les taux d'encadrement, il est très difficile d'avoir des chiffres consolidés au niveau national et par domaine.

Sur l'articulation des objets de la contractualisation : interne (pôles, CPOM) et externe (COMP). Le CPOM est en cours de travail par les pôles et se base sur la lettre d'orientation stratégique, qui est la clé de l'ensemble de la contractualisation. Les CPOM vont se caler sur la temporalité du mandat qui est celle de ce contrat, tandis que le COMP est imposé par le ministère avec une temporalité qui lui est propre, plus courte. Il doit être davantage opérationnel et focalisé sur les objectifs publics du ministère.

Sur l'évaluation : le VP recherche intervient pour dire que les chercheurs qui s'inquiètent, « il va falloir qu'ils se renseignent ». Les organismes de recherche sont déjà dans la démarche, COARA est déjà

signée. L'université n'est en effet pas légitime pour évaluer les chercheurs des organismes. Le VP recherche s'indigne que des élu-es aient annoncé leur vote en abstention sur ce sujet.

Sur les *Graduate Programmes* : est-ce bien une mesure d'attractivité, et pas seulement une mesure de financement, surtout quand seuls les étudiants étrangers sont évoqués ?

Réponse : le ministère évalue sur les actions proposées et la volonté politique qui en émane.

Le VP recherche précise que des indicateurs ne sont pas en lien direct avec la plus grande partie du texte. Au départ, il y avait un très grand nombre d'indicateurs, seul un petit nombre a été gardé. Ce qui explique le lien peu évident entre indicateurs et objectifs. L'indicateur sur l'attraction d'étudiants étrangers est un indicateur imposé par le ministère.

Le contrat est approuvé, moins 6 voix contre (Ensemble) et 2 abstentions.

3. Politique « Missions bas carbone » de Nantes Université

Ce point concerne des évolutions importantes dans les règles de prise en charge des déplacements des agent-es de NU. L'objectif est de réduire fortement les émissions de CO₂ liées à ces déplacements, en privilégiant fortement le train plutôt que l'avion, notamment.

***Ensemble** : nous espérons que la discussion n'ira pas vers une baisse des objectifs et de l'ambition. Le plan est ambitieux et intéressant, nous soutenons ces objectifs et recommandations. Mais est-ce la même chose pour les autres tutelles des labos ? Il faut des instructions cohérentes.*

Ensemble attire l'attention sur le fait que cela peut malheureusement entraîner une hausse des coûts des déplacements : il faut que cela soit pris en compte et assumé.

Sur le nom « mission bas carbone » : Ensemble demande pourquoi avoir changé de nom ? C'est une politique de déplacement. Il pourrait aussi y avoir des exigences « bas carbone » pour les lieux d'hébergement (il y a des labels dans les hôtels par exemple). Nous relevons également que l'expression de « bas carbone » est restrictive concernant les enjeux climatiques, elle ne tient pas compte de l'ensemble des enjeux (par exemple la biodiversité), ce qui nous semble être un choix peu judicieux.

Nous soulignons qu'il faut réfléchir à l'articulation entre les incitations à se déplacer pour les EC (par exemple aller dans un colloque pour une ligne de CV, faire venir un collègue de l'étranger juste pour avoir un label « colloque international »). L'évaluation de la recherche doit prendre ses distances avec les voyages, ce qui ne signifie pas que la recherche peut se passer de déplacements.

Réponse : la qualité de la recherche n'est pas liée au nombre de km parcourus. De grands congrès se « régionalisent ».

***Ensemble** : Nous nous interrogeons aussi sur la soutenabilité du surcoût de cette politique et de la prise en compte du temps de travail supplémentaire que cela suppose (partir la veille, par exemple).*

Nous demandons ce qui est envisagé pour encourager l'abandon de l'avion ? Faire aussi l'évaluation des labos sur ce sujet, mise en place de quota de dépenses carbone ?

Les élu-es NUD interviennent pour dire leurs inquiétudes et leurs réticences sur le plan proposé, en indiquant que cela va poser des problèmes aux collègues qui se déplacent et augmenter les contraintes.

Conclusion de la Présidente : c'est la responsabilité de l'institution par rapport aux changements de société qui sont obligatoires.

4. Résultats de l'enquête de Nantes Université sur le cadre de vie durant les études et l'exposition aux violences sexuelles et sexistes

Cette enquête a déjà été présentée dans un précédent CA. Elle a été conçue par une étudiante de M2, recrutée depuis par NU, encadrée par des enseignantes-chercheuses en sociologie et criminologie. Les étudiant-es se sont emparé-es de ce questionnaire. 5 000 réponses exploitables.

L'enquête a reçu un nombre de réponses très important et intéressant. C'est un portrait d'une génération et nous ne pouvons pas tolérer cet état de fait. Les répondantes signalent 250 viols ou tentatives.

En revanche, les réponses sont encourageantes sur le cadre d'étude : 9 étudiant-es sur 10 ont de bonnes relations avec personnel et étudiants.

Enquête prévue tous les 2 ans. Il faudra y ajouter le rôle des réseaux sociaux et numériques.

5. Débat d'orientation budgétaire 2024

Le résultat 2023 projeté est négatif. Ce déficit est moindre que celui qui était anticipé précédemment. Mais les mesures salariales non compensées pèsent négativement, malgré les dotations supplémentaires par ailleurs.

1^{re} étape de mise en place de budget

Budget initial 2023 voté avec déficit de 11 millions d'euros.

Notification de +1,3 million d'euros ; déficit prévu à 4,7 millions d'euros.

Hausse des ressources propres : +3,8 millions d'euros.

Mais 3,4 millions d'euros de mesures salariales non compensées se sont ajoutés depuis l'été.

Déficit structurel = 2,6 M€ sur 3 ans

Il faudra voir l'impact de l'iSite pour lever d'autres financements

Ensemble fait part des inquiétudes sur la volonté de développer encore les ressources propres, ce qui peut fonctionner comme un piège pour nos ressources. Idem sur la course aux appels à projets.

Nous demandons des précisions sur le doctorat de création ? Quelle section CNU/quels laboratoires ?

Réponse : le doctorat de création est une initiative lancée il y a trois ans. Il n'existe pas de thèse en art. Cela concernerait des artistes dans des laboratoires de recherche. Manuscrit + création associée. Avec une direction de thèse.

6. Budget 2024

– Vote des enveloppes budgétaires des pôles

Ensemble relève positivement que la dotation ne baisse pas, mais l'inflation conduit à ce que les pouvoirs d'achat baissent...

Approbation par : 21 voix POUR, 5 abstentions (Ensemble)

– Évolution du taux de reversement dans le cadre de formations payantes

La présidence justifie cette évolution par le fait que l'on travaille en coûts complets. Or les formations payantes intègrent la part des salaires financés par l'établissement. La proposition est de passer de 85 à 75 % de reversement.

Ensemble relève un changement de vocabulaire, l'équipe présidentielle parle désormais de « reversements » et non plus de prélèvements, considérant désormais que le pilotage et l'utilisation de ces ressources propres ne sont plus du ressort des composantes. Nous soulignons que l'argent de

l'apprentissage est fléché. Le CFA FormaSup et l'ITI (Polytech) n'ont pas été invités alors que ces budgets sont de leurs responsabilités au regard de France Compétence. Cet argent permet de payer des personnels et de conserver certaines formations à petits effectifs/de faire le suivi des alternants. Cette évolution du reversement n'encourage pas les composantes à trouver des ressources propres.

Réponse : il est nécessaire de remettre à plat le modèle dans la répartition. Celle-ci permet à des composantes d'avoir des niveaux financiers importants. Le changement de modèle est indispensable pour l'évolution des salaires et l'aide aux composantes en difficulté. L'enjeu est de « faire établissement ».

Des postes dédiés à l'apprentissage sont financés sur ces fonds. L'augmentation du prélèvement pourrait se justifier s'ils étaient pris en charge par l'établissement.

Le reversement sera de 75 % pour 2023 mais 65 % sont envisagés au-delà. La discussion devra vérifier si ce n'est pas soutenable ou contre-productif.

Approbation par : 18 voix POUR, 7 abstentions (dont Ensemble), 1 contre (Ensemble)

7. Révision des effectifs Enseignants/Enseignants-Chercheurs : année 2024

– Dotation services universitaires... composantes hors pôles

148 postes E et EC ont été demandés par les composantes, 75 ont été accordés. A cela s'ajoutent 5 postes « hors volumétrie » : 2 postes infructueux republiés et 3 postes créés pour le BUT GACO (moyens fléchés du ministère).

Les postes « hors pôles » :

- Demandes : 9 INSPE, 2 SUAPS, 1 DFC/DFRU.
- Postes attribués : 4 INSPE, 0 SUAPS, 1 DFC/DFRU.

Ensemble déplore que la délégation de la gestion des postes aux pôles nous amène à nous positionner sur peu de postes. Nous voyons que l'INSPE est traité comme les autres, ni mieux, ni moins bien. Or nous savons que cela ne va pas suffire, l'encadrement n'est pas bon, ni les conditions de travail.

Approbation par : 20 voix POUR, 6 abstentions (Ensemble)

– Dotation spécifique « rééquilibrage » : ce sont des postes accordés « en plus » à des composantes en grande difficulté.

Ensemble acte positivement la création de ces postes et en profite pour rappeler que l'attribution des postes aux composantes doit redevenir une compétence centrale (et non déléguée aux pôles).

8. Régime indemnitaire des personnels BIATSS (pour approbation) :

– Actualisation NBI

Ensemble souligne que les sommes en jeu sont faibles 5 PT de NBI = 30 €.

Approbation avec 1 abstention

– Actualisation cotation IFSE

Ensemble rappelle son opposition au principe de RIFSEEP. Nous avons souvent déploré les différences de prime entre les filières qui n'ont été revues qu'il y a peu pour les catégories C & B. Cette politique de prime a aussi créé des différences injustes pendant des années.

Nous avons souligné en commission prime que les différences de primes entre les catégories A de la filière ITRF et de la filière BIB sont trop importantes. L'augmentation différenciée entre les filières a aggravé ce problème : un conservateur des bibliothèques gagne 2 140 € de moins/IGE HC.

Approbation par : 19 voix POUR, 7 abstentions (Ensemble)

– Revalorisation de la part fixe de la prime attribuée aux médecins contractuels

Approbation à l'unanimité

– Mise en place d'une prime pour la sage-femme contractuelle

Approbation à l'unanimité

9. Demande d'accréditation

– Master mention Création Littéraire-IUT La Roche-sur-Yon.

Approbation à l'unanimité moins 2 abstentions. Ensemble vote pour.

– Diplôme d'État infirmier de bloc opératoire (IBODE) – UFR de Médecine

Approbation à l'unanimité

– Ingénieur-spécialité Informatique-POLYTECH

Approbation à l'unanimité

10. Charte Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Présentation des règles de financement, qui comportent des conditions. Par exemple, les initiatives festives doivent être éco-responsables ; l'alcool ne peut pas être financé ; etc.

Ensemble demande si les actions sont communes avec les établissements composantes.

Réponse : une part de la CVEC va être reversée à un « pot commun » par les établissements pour financer des initiatives communes. *Ensemble salue cette mesure.*

Approbation à l'unanimité

11. Nomination du Directeur du SUAPS 2023-2027 (pour avis)

La présidente remercie Luc Pilot qui a assuré cette fonction jusqu'ici (départ en retraite). Tanguy Coïc présente sa candidature à la direction et son projet.

Ensemble remercie pour la présentation et s'inquiète de la relative désaffection des étudiant-es pour les activités sportives, alors qu'elles ont un fort enjeu en termes de santé étudiante. Un suivi de ce point est souhaitable.

Approbation à l'unanimité